



Madame la présidente

2020 s'achève et malheureusement 2021 semble augurer la continuité. Passons la covid et ce qu'elle implique de terrible pour nombre de concitoyens, mais rappelons qu'elle ne vous empêche pas d'avancer dans vos projets, comme elle n'est pas un obstacle non plus pour votre hiérarchie qui continue de vous stimuler dans ce sens.

Pourtant, et ce n'est pas l'habitude de la CGT, l'heure est au bilan. Il est un temps pendant lesquels les responsables doivent entendre une réalité que leur bunker professionnel semble rendre inaudible.

Notre administration, le Finistère en particulier sont un énorme capharnaüm dans lequel les décideurs entassent dogmes, mépris, précipitations et communications pour mieux emballer le tout.

Rien n'est épargné : vous enterrez notre administration, son savoir faire, le statut de celles et ceux qui la servent, et l'intérêt général.

Vous méprisez les agents, en continuant d'avancer précipitamment sur votre sacro saint NRP, malgré la période, et malgré les nombreuses interrogations des agents qui se sentent abandonnés, qui posent de nombreuses questions "métiers" auxquelles personne ne répond. Vous leur imposez un avenir terne et des conditions de travail jamais connues jusque là!

Vous ignorez les usagers que vous abandonnez à nos portes dans un processus dont vous connaissez déjà la conclusion, l'obligation pour eux, à terme de se déplacer loin de chez eux dans le meilleur des cas, ou bien encore devront ils s'offrir contre quelques deniers les services d'un prestataire prêt à s'enrichir sur la friche que vous laisserez derrière vous.

Sur ces 3 réalités, les exemples vont pleuvoir. La CGT prendra le temps de les décliner dans cette liminaire.

S'il ne s'agissait que de quelques exemples, ils seraient malvenus d'en faire réalité, mais quand, à ce point le bordel est installé, nul doute: la réalité n'est en droit d'échapper à quiconque!

Démarrons avec notre environnement professionnel dont vous accélérez l'implosion sans mot dire, missions externalisées en cours ou qui le seront faute de moyens, dernière en date, le contrôle fiscal et sa fameuse loi ESSOC dont tous savent déjà les conséquences, regroupements de services, travail à la pioche devenu méthode à globaliser, entraide entre services, comme un aveu de votre part qu'impose le manque de personnel qu'un plan social en cours continue d'aggraver.

Pire encore, il est un proverbe qui dit "qu'il ne faut jamais scier la branche sur laquelle on est assis" de toute évidence vous devez être assise du bon côté, madame la présidente, car récemment vous avez voulu recruter un inspecteur en CDD, laissant ainsi entrer dans notre administration le fonctionnaire rêvé, docile car en précarité et dans l'attente de son renouvellement de contrat, un Carnet d'adresses en guise de cv, et une ligne politique bien établie pour éviter la contradiction... A cela, vous pouvez ajouter les services civiques que vous multipliez...la précarité s'installe à la DDFIP 29. Elle est de votre décision, madame la présidente.

Venons en aux usagers. Il n'est pas un jour sans que des dizaines d'entre eux continuent de se présenter à nos portes fermées.

Alors que vous promettiez un accueil physique diminuant, ces sont toujours des files d'attente interminables que l'on constate dans les centres encore ouverts sans compter les appels téléphoniques qui restent sans réponse...

Récemment dans un quotidien local, dans un déplacement à Plabennec, pour y vendre votre nouvelle permanence de proximité, vous expliquiez vouloir renforcer les modalités d'accueil" et mieux prendre en compte les besoins exprimés par les usagers.

De quels besoins parlez vous Madame la présidente, quel a été votre instrument de mesure? Il semble que dans de nombreux sondages, l'année dernière encore, les usagers étaient satisfaits à plus de 90 % de nos prestations...dans n'importe quelle entreprise, la conclusion à en tirer eut été la continuité. Ca n'est pas la votre, ce qui la rend sans fondement

Quant à cette nouvelle proximité...le titre du quotidien sus nommé parle de lui même" "A Plabennec, permanence de proximité pour les contribuables"...autrement dit 6 heures de présence par mois alors que 15 jours avant, il s'agissait de 10 heures par semaine...peut être appellerez vous cela, relayé par une presse sous lexomil, plus value? La CGT appelle cela communication.

Quant aux nouveaux points d'accueil que vous auriez créés, personne ne les réclamait, même pas les organisations syndicales, c'est dire leur intérêt?

Rappelons quand même que chaque centre des finances publiques du département avait déjà ce caractère de proximité puisque situé en deça de 15 kilomètres de n'importe lequel des usagers qui aurait eu besoin de se déplacer.

Parlons aussi de cet accueil que vous voulez déclinier et de sa compétence...Dans le secteur privé, que la CGT connaît bien, lorsqu'un nouveau produit doit être vendu, on s'assure de sa valeur et de son bon fonctionnement...Dans le Finistère, sous votre houlette, on a décidé de vendre ce nouvel accueil avec précipitation sans même s'interroger...Ce sont donc des agents peu formés, voire pas formés du tout que l'on envoie sur les routes pour répondre aux usagers..il n'y avait meilleure manière de démontrer l'inutilité du produit que vous proposez et meilleure manière de dissuader tout usager de s'en accaparer...car c'est bien au début de sa mise sur le marché qu'un produit fait ses preuves...mais probablement les motivations sont ailleurs que dans la recherche d'un service meilleur?

Venons en désormais aux agents. La CGT est allée, comme vous le faites, rencontrer les personnels, les interrogeant sur leur ressenti et leurs difficultés. Il serait intéressant de comparer nos regards, car s'agissant celui de notre OS, il est sans nul doute extrêmement critique.

Dans un cadre de télétravail dégradé qui complique plus encore, force est de constater que le mouvement de mutations de janvier imposé par votre volonté d'avancer sur le NRP, a entériné des situations ubuesques.. Agents mutés à Brest travaillant pour Morlaix, Agents détachés, agents jamais arrivés, ou arrivés mais partant à la retraite dès début 2021, agents arrivés mais qui demanderont une mutation rapidement pour quitter l'endroit qu'ils refusaient de rejoindre mais que la prime aura tentés..etc...Et le tout dans un cadre de suppressions d'emplois!

Récemment d'ailleurs, sur ce point, des agents d'un SIE à Quimper vous ont alerté sur leur difficultés liées au manque d'effectifs que vous avez encore aggravé en supprimant un cadre de leur service, ces agents n'ont pas utilisé la voie du dialogue social, c'est dire la colère et le ras le bol qu'ils ont voulu exprimer!

Venons en désormais au NRP, aux efforts qu'il implique, aux souffrances qui en résultent pour les agents et à son absence d'accompagnement. Là encore, madame la présidente, le compte n'y est pas...votre désir d'aller vite, au mieux, a rendu anxieux certains personnels, au pire, les a écoeuré pour illustrer cette allégation, s'il en était besoin, la CGT va partager avec vous, partie des

doléances d'agents sur le terrain, interrogations émises par écrit, au contenu non exhaustif. Le CDIF et le SIP de Morlaix ont été choisis car parmi les plus impactés par ces restructurations malvenues : sachez en outre que la CGT s'est autorisée à édulcorer certain propos, voire à ne pas vous les relayer même s'ils ont un intérêt, hors celui de notre tentative de démonstration:

le CDIF

Nous n'avons pas beaucoup de recul pour formuler des observations et pas non plus beaucoup l'occasion d'en discuter : les "anciens" sont quasiment tous en télétravail et les "nouveaux" sur place sont un peu perdus.

De plus, on vient de recevoir aujourd'hui le 01/02/2021 une note sur la création du SDIF au 01/01/2021 avec tout un tas d'annexes. Pas eu le temps de tout lire dans le détail.

Il est indiqué au paragraphe IV "liaisons avec les autres services" la conduite à tenir pour la période transitoire du 1er janvier à D2 (15 janvier). Le seul problème, c'est que nous avons reçu cette note le 01/02/2021, soit, à priori, après le 15 janvier (D2), à moins que...:-D

PELH

- Formation : aucune anticipation ni organisation pour la formation des nouveaux (2 B, 1 C, + 1 EDR), contrôleurs absents car incités au télétravail, le peu d'agents présents sont déjà débordés par le boulot et se retrouvent en plus à devoir faire face aux questions des "nouveaux", bonjour la transmission du savoir, à coup de lance-pierre.

- Emplois : sans doute pour nous vendre la mise en place du SDIF, avant la création du SDIF on nous avait solennellement indiqué 6 emplois estampillés Cadastre sur Morlaix susceptibles de rejoindre ou au moins de travailler pour le SDIF. Et une fois le service créé, sur un tableau fourni par la Direction, le tagerfip SDIF passe de 21 à 16 entre 2020 et 2021
Les agents ont un peu de mal à comprendre la logique administrative... C'est le dégoût et l'écoeurement qui domine. 60 communes en plus à gérer et peu ou pas de renfort.

D'autre part, dans ce tableau figure 10 emplois C implantés au PELH de BREST. On ne voit vraiment pas de quoi ils parlent, nous avons 5 agents C présents au PELH mais quid pour les 5 autres : ? S'agit-il d'emplois implantés mais non pourvus ????? Y-aura-t-il dans un futur plus ou moins proche 5 agents en plus à rejoindre ou travailler pour le SDIF ???

Il est quand même un peu paradoxal de maintenir au maximum l'ouverture du service au public et de demander à développer au maximum le télétravail.

- Multiplicité des "bases" informatiques (uniquement à des fins statistiques ?) ne simplifiant pas le travail quotidien qui est déjà pénible et où l'on doit déjà jongler avec tout un tas d'applications plus ou moins performantes ou obsolètes.
donc fusion des services, mais pas fusion des outils informatiques.

- Septembre 2021 : quel numéro de téléphone présent sur les avis d'imposition de taxe foncière : le numéro du PELH de Brest ou le numéro d'un centre de contact ? Si c'est notre numéro de téléphone qui apparaît, on va encore se retrouver à faire de la sous-traitance pour l'ex CPS et le SPF (et le PTGC et le PELP en prime vu qu'il n'y a pas leur numéro sur les avis) et voir encore notre temps de travail cadastral effectif réduit à peu de chagrin. Ras-le-bol !!!!

- Aprdv : on passe notre temps à annuler les rdv qui ne sont le 3/4 du temps pas justifiés ou qui concernent un autre service. Beaucoup de rdv concernent le paiement et notamment les problèmes de mensualisation et de rattachement de contrat à un avis, ou le fait que la taxe foncière ne soit pas à

jour suite au retard du SPF. le créateur de ce logiciel n'a certainement jamais eu à faire à un contribuable... et encore ici, les agents en présentiels se retrouvent en 1ère ligne pour les rdv téléphone et réception sur rdv

Le SIP Morlaix

109 communes à gérer soit 50 de plus.

Pour les usagers, un périmètre géographique différent si SIP ou SIE .

déficit de cadres C qui est appelé à se creuser davantage lors du départ en retraite au 18/02/2021 de deux agents C sur le secteur 2. et potentiellement de deux autres agents C sur le secteur 1 .

Implantation prévue et annoncée par la Direction :

44 emplois au total : 1 A+, 3 A, 11 B et 29 C

Situation réelle des emplois :

Déficit de 2 A :

3 A, prévus ; or actuellement 1 A uniquement.

Les deux autres emplois A seront pourvus en mai 2021.

Déficit de 4 C :

Au 15/02/2021 déficit de 6C

4 départs en retraite de C après le mois de Février 2021

Cellule recouvrement – 2 C

Accueil des Usagers à Morlaix

L 'accueil téléphonique des usagers est en mode dégradé.

En cellule recouvrement, 1 seul agent répond aux appels au lieu de 3 antérieurement ;

De même à Morlaix Communauté, 1 seul agent répond au téléphone

ACCUEIL :

- Tous les agents d'accueil ne nous ont pas été présentés. Quels sont leurs N° de postes téléphoniques ?
- L 'équipe de 4 agents n 'est pas pérenne.
- Deux des collègues affectés sont EDR et assurent des permanences hors du site.
- Les deux autres agents C ne connaissent pas la fiscalité des particuliers.
- Certains agents participeront ils aux accueils physiques hors du SIP : Maisons France Service, Mairies excentrées ..., ?
- Quels sont les nouveaux horaires d'ouverture des services (avec et sans RDV) ? Quelles sont nos nouvelles constantes Pégase ?
- Quelles sont les missions de l 'équipe d 'accueil? Traiteront ils les contentieux dits « simples » ?
- Comment et par qui seront traitées les demandes particulières des usagers en matière de fiscalité internationale ou d 'investissements locatifs ?
- Comment seront transmises les informations émanant de l' équipe d 'accueil : fiches visites, ou autres ...
- Quelle est l'intervention éventuelle des secteurs à l'accueil

POOL TELEPHONIQUE :

- Jusqu'à quand devons-nous assurer le pool et quand le Centre de contact est censé prendre le relais ?
- Des appels nous parviennent de compétence trésorerie municipale ou SIE.

- (Les factures provenant du SGC mentionne le numéro d 'appel du CFP de Morlaix, les appels arrivent par conséquent au SIP) Vers qui doit-on diriger les appels sachant que de nombreux collègues sont en télétravail ?
- Nos appels se résument souvent à du re-routage d'appels. Renseignements pris auprès d'usagers : Lorsqu'ils font le 02,98,88,42,49, et que ça ne répond pas, cela bascule directement sur le pool. Peut-on éviter que le pool devienne un second standard ?
- A partir de quand le numéro du Centre de Contact sera t il apposé sur les avis et les déclarations ?
- Un problème récurrent de réseau se pose .Une réflexion n 'est elle pas à engager afin de rénover l 'installation téléphonique ?

E-CONTACT :

- L'affectation et le traitement des messages n'étant pas très claire à l'esprit, est-il possible de repreciser le fonctionnement et les attributions de chacun d'entre nous (Centre de contact et SIP) ?

SERVICES DU RECOUVREMENT :

- Vers qui rediriger les questions de recouvrement de la matière brestoise (Centre de contact, REC ou ancienne trésorerie) ?
- Le tableau produit à cet effet manque de lisibilité, pourrait il être simplifié afin d 'orienter au mieux les usagers ?
- Quels sont les interlocuteurs en matière de recouvrement amiable et forcé ?

MATIERE FONCIERE :

- A partir de quand et comment doivent être redirigées les questions touchant à cette matière ?
- Quelles sont les missions foncières qui seront transférées ?
- Quid du contentieux ecf, du gracieux , du dégrèvement pour vacance d 'immeuble ?
- Pas d 'anticipation de la Direction.Au 29/01/2021 aucune réponse de la DDFIP sur ces sujets

TRAVAUX :

- Afin que nous puissions définitivement aménager nos bureaux a-t-on un calendrier prévisionnel des travaux ?

HABILITATIONS ILIAD

Certains dysfonctionnements se posent.

Impossibilité d 'ouvrir pour certains agents les 3 bases tout en ayant au préalable personnaliser Iliad

Voilà, madame la présidente, tous ces questionnements n'ont pas vocation à recevoir réponse aujourd'hui, mais sont la malheureuse démonstration que votre NRP est un élément qui vient naturellement s'ajouter au désordre Finistérien.

C'est d'ailleurs pour éviter ce qui vient d'être décrit que la CGT n'a eu de cesse de revendiquer et depuis longtemps la fin des restructurations dévastatrices et l'arrêt des suppression des emplois...

Ces revendications, vous les avez méprisées, agents et usagers en payent le prix fort aujourd'hui!